Communication orale et écrite

Public :	Toute personne qui cherche à améliorer l'efficacité de sa communication orale et écrite.
Prérequis :	Aucun
Durée :	2 jours (14 heures)
Objectifs :	**A l'issue de la formation, le participant est capable de :** Connaître ses automatismes de langage, améliorer sa façon de s'exprimer. Connaître ses automatismes d'écriture et les corriger, acquérir une méthodologie d'écriture.

Programme :

Améliorer ses performance en communication orale et écrite permet de se faire entendre et de se faire comprendre facilement, de façon constructive et claire, par le choix des mots et la qualité de l'échange ou de la correspondance.

Professionnaliser ses échanges grâce à une parfaite maîtrise de soi et des techniques de communication orale et écrite, passe souvent par une meilleure qualité de sa communication.

Maîtrise de l'expression orale

- Contrôle du niveau de compréhension par la reformulation des messages oraux
- Comment s'imposer par la voix
- Différence entre « Je voulais » et « Je veux »
- Dérouler son plan d'appel avec aisance
- Oser poser les bonnes questions
- Engager son interlocuteur vers une décision
- Exercice d'application : entraînement intensif à l'expression orale : posture, maîtrise de sa voix, gestion de son temps de parole…

La communication écrite

- La construction des phrases
- Les règles de lisibilité
- La ponctuation
- Le mot juste, enrichir son vocabulaire

- Le rythme des phrases
- Le choix des verbes
- Sélectionner et hiérarchiser les informations à communiquer
- Exercice d'application : rédaction de différents messages adaptés au(x) destinataire(s)

Rappel et vérification des règles fondamentales de base en grammaire et orthographe

Méthode pédagogique :

Notre approche alterne apports théoriques, exercices pratiques et/ou études de cas utilisant des méthodes d'animation actives et permettant une meilleure compréhension des concepts et une appropriation accélérée. Tous les cas pratiques seront adaptés à votre contexte.

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.